

La rentrée scolaire 2022-2023

Thèmes prioritaires et nouveautés en Suisse romande et au Tessin

Franca Armì

Dès le 15 août 2022, les élèves romand.es et tessinois.es reprenaient le chemin de l'école. Après deux années bousculées par la pandémie, l'accent de cette rentrée est notamment mis sur l'accueil des élèves ukrainien.nes, sur l'augmentation des effectifs scolaires et sur l'introduction de l'éducation numérique. Aucune mesure sanitaire particulière n'est en vigueur – si ce n'est le maintien des bonnes pratiques mises en place – mais les autorités cantonales se disent vigilantes et prêtes à agir.

Sommaire

Crise migratoire

Éducation numérique

Santé et bien-être

Vivre ensemble

Durabilité

Changements structurels

Situation de l'emploi et effectifs des élèves

Enseignement des langues

Évaluation

Pédagogie spécialisée

La rentrée en chiffres

Les principales informations communiquées par les cantons de Suisse romande et du Tessin lors de cette rentrée scolaire 2022-2023 sont synthétisées dans le présent document. Chaque canton opère des choix de communication propres à sa situation et au rythme de l'évolution de son organisation scolaire. La variété des projets démontre le véritable potentiel des cantons à développer des solutions face aux défis qui se posent localement.

Les points forts de la rentrée

Alors que la crise sanitaire semble s'estomper, c'est maintenant une crise migratoire qui met l'école sous pression, dans un contexte où les effectifs d'élèves ont déjà tendance à augmenter et où une pénurie d'enseignant.es se fait sentir. En effet, les cantons et les établissements scolaires ont dû à nouveau faire preuve d'adaptation pour scolariser rapidement de jeunes ukrainien.nes arrivant en Suisse depuis le mois de mars.

L'éducation numérique est elle aussi au cœur des préoccupations des cantons romands, qui concrétisent et renforcent leur stratégie dans ce domaine. Plusieurs cantons partagent par ailleurs des problématiques communes, comme celles liées à la santé ou au développement durable, avec un soin particulier accordé au *vivre ensemble* dans les classes.



Crise migratoire

Depuis le mois de mars, tous les cantons se sont adaptés à l'arrivée des réfugié.es ukrainien.nes, avec des élèves à scolariser dans tous les degrés scolaires. Malgré une répartition des élèves sur l'ensemble du territoire, ces arrivées ont mené à l'ouverture de nouvelles classes, à l'engagement d'enseignant.es supplémentaires et au recours à des traducteurs et traductrices. L'évolution du conflit et la situation de l'Ukraine pourraient engendrer à court terme de nouveaux flux migratoires auxquels les institutions se préparent.

Si les plus jeunes sont généralement directement intégré.es dans les classes ordinaires du cycle 1, la tendance dès le cycle 2 est de commencer dans des classes d'accueil.

Par exemple, **JU** décide de l'enclassement «en fonction de plusieurs critères tels que la maîtrise du français, le lieu de la classe d'accueil, le domicile et les effectifs des classes. Dans les classes d'accueil, l'enseignement se donne en binôme par un enseignant en français et une traductrice ukrainienne».

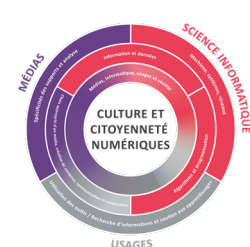
La visée première reste l'intégration dès que possible des enfants ukrainien.nes dans les classes ordinaires, tout en leur dispensant un soutien langagier en parallèle. À noter que de nombreux élèves ont profité des vacances estivales pour suivre des cours intensifs dans la langue de scolarisation, comme le relèvent en particulier **FR** et **TI**.

Éducation numérique

... à l'école obligatoire

Depuis quelques années, en particulier depuis l'adoption du **Plan d'action en faveur de l'éducation numérique** de la CIIP (2018), les cantons se mobilisent pour renforcer l'enseignement numérique. Révisé récemment, le **Plan d'études romand (PER)** intègre maintenant un nouveau domaine disciplinaire, visant le développement d'une culture et d'une citoyenneté numériques. Chaque canton finalise ou actualise son propre concept d'*éducation numérique* (EN), alors que la formation des enseignant.es a déjà commencé et se poursuivra ces prochaines années.

L'éducation numérique dans le Plan d'études romand (PER)



Adopté par l'Assemblée plénière en mars 2021, le PER *Éducation numérique* (EN) se compose de trois piliers : *Médias*, *Science informatique*, *Usages*.

Le référentiel que constitue le PER révisé doit permettre au corps enseignant d'exploiter les potentialités et les bénéfices du numérique. Sans être une fin en soi, l'EN se veut un levier pour renforcer les apprentissages en les diversifiant, tout en assurant un usage responsable de ces nouveaux outils. L'EN vise avant tout le développement d'une citoyenneté numérique essentielle pour permettre aux élèves de s'inscrire dans notre société et celle du futur.

Dans l'Espace romand de la formation, certains cantons ont attendu la révision du PER pour finaliser leur concept de formation et préparer l'introduction des nouveaux apprentissages de l'EN (**FR**, **NE**, **VS**), tandis que d'autres avaient pris de l'avance en introduisant ou en pérennisant déjà des heures à la grille horaire (**BE**, **EN** en 2019-2020 – **GE**, **EN** intégrée aux disciplines et à la période de FG au degré primaire, et incarnée au cycle 3 en *Informatique* 9^e et *Médias* 11^e (ainsi que d'autres disciplines spécifiques selon la filière suivie) – **JU**, **EN** en

2021-2022) ou en commençant avec des phases pilotes (**VD**, **EN** dès 2019-2020; **GE**, depuis 2020 sur l'ensemble de la scolarité obligatoire).

Ci-dessous, les principales nouveautés relatives à la mise en œuvre de l'*Éducation numérique* (EN) annoncées par les cantons:

FR: Mise en consultation au printemps dernier de sa stratégie d'EN, donnant un cadre technologique et organisationnel clair à la mise en œuvre du PER. En la matière, un rapport de consultation est en cours de finalisation et sera transmis au Grand Conseil durant l'automne. Les plateformes cantonales continuent leur déploiement et leurs améliorations, que ce soit celle pour les opérations de gestion administratives (ISA), que celle contenant les ressources pour les enseignant.es de l'école obligatoire et fournissant également un espace de communication entre les services et le corps enseignant (friportail).

GE: Extension de la phase pilote pour les années 1-4, introduction de l'édition pilote d'un moyen d'enseignement en 9^e année (*Éducation numérique* 9^e: *Informatique*), réalisation de diverses actions de prévention des risques liés au numérique (spectacles, interventions en classe, etc.) tout au long de la scolarité obligatoire.

JU: Après l'introduction de l'EN en 7^e année avec une leçon à la grille horaire en 2021-2022, l'implémentation se poursuit en 8^e année dès cette rentrée. Le déploiement du *Plan d'action Numérique Jurassien* ouvre les sessions de formations de l'ensemble des enseignant.es ainsi que des enseignant.es spécialisé.es dans l'EN. En complément des ressources déposées sur *éduclasse*, le moyen *Connected* est déployé de la 7^e à la 10^e année (utilisé aussi par **BE** et dans de nombreux autres cantons en Suisse alémanique).

NE: Dossier phare de cette rentrée scolaire, l'EN se concrétise par une approche transversale dans les classes de 1^{re}, 2^e et 3^e années et avec l'introduction d'une période supplémentaire à la grille horaire de 7^e

année. Parmi les nombreuses ressources utilisées (pas uniquement numériques), le moyen d'enseignement *Connected* a été introduit en 7^e année. À noter que la version originale alémanique sera utilisée dans des classes PRIMA. Un coffret d'activités *Éducation numérique*, développé par l'Office de l'informatique scolaire et de l'organisation (OISO), sera utilisé en 3^e année (et en 4^e année l'an prochain). En matière d'équipement,

un ordinateur est mis à disposition pour quatre élèves (au lieu de six) en 7^e et 8^e années.

VS: Introduction d'un nouveau support d'enseignement numérique pour l'éducation aux choix professionnels en 10^e année.

VD: Après une période de lancement, l'éducation numérique entre dans une phase de consolidation, touchant près de 37 000 élèves de l'école obligatoire et environ 3 900 enseignant.es (soit 52 établissements sur 93).

... au degré secondaire II

FR: Introduction généralisée du «bring your own device» (BYOD – cf. encadré) pour l'ensemble des élèves de 1^{re} année des écoles de maturité, de culture générale et de commerce. Durant les premiers jours, les élèves recevront une introduction afin que les connexions techniques fonctionnent et que les instruments de base de la collaboration (mail, TEAMS, etc.) soient également fonctionnels et apprivoisés.

GE: L'introduction de l'informatique se poursuit dans les écoles de maturité gymnasiale et de culture générale par le biais de «cours de *science informatique* en 2^e année et par une phase pilote pour l'introduction de la culture numérique dans toutes les disciplines».

VS: Intégration des écoles professionnelles dans la fédération d'identités uniques Edulog, avec accès aux ressources intercantionales, ainsi qu'une implémentation progressive de nouvelles fonctionnalités et de services pédagogiques.

VD: L'informatique devient une discipline obligatoire dans les écoles de maturité, comme exigé par la Confédération.

BYOD: abréviation de l'anglais «bring your own device», en français AVEC pour «apportez votre équipement personnel de communication». Cette appellation désigne la pratique qui consiste à utiliser ses équipements personnels (smartphone, ordinateur portable, tablette électronique) dans un contexte professionnel ou de formation et d'éducation.

Santé et bien-être

Compte tenu de la **situation sanitaire** actuelle, tous les cantons reprennent l'année scolaire sans mesures particulières liées à la COVID-19. Une vigilance élevée est cependant maintenue avec des mesures telles que le lavage des mains, l'aération régulière des locaux ou l'utilisation de capteurs de CO₂ continuent à être appliquées, avec consigne de rester à la maison en cas de symptômes. Par mesure de précaution, **BE** a demandé aux écoles d'avancer si possible d'une semaine les activités prévues pour Noël, au cas où il faudrait renoncer aux cours en présentiel la dernière semaine avant les vacances.

Concernant la mise à disposition de **protections périodiques** aux élèves, **GE** installe des distributeurs dans les établissements de l'enseignement secondaire I et II et met à disposition des protections auprès des titulaires de classe de 7^e et 8^e années. En plus de les mettre en libre accès dans les écoles concernées, **NE** prévoit également une sensibilisation à l'utilisation des protections hygiéniques réutilisables lors des interventions en matière de santé et santé sexuelle. Un projet pilote débute au **TI** avec l'installation de distributeurs dans certains établissements du degré secondaire I et II.

GE a présenté pour sa part les prestations de l'office de l'enfance et de la jeunesse en milieu scolaire, en soulignant l'**importance du dépistage** d'éventuels problèmes de vue, d'ouïe, bucco-dentaires, ou les actions en matière d'éducation à la

santé sexuelle ou de lutte contre toutes les formes de harcèlement, mais aussi tout particulièrement pour un bilan de santé d'entrée en scolarité des élèves ukrainien.nes. **JU** a quant à lui décidé de mettre en place un programme de prévention autour du **harcèlement scolaire** avec des conférences, des affiches et des formations continues proposées aux enseignant.es; d'autres activités de prévention et de formation seront intégrées dans le programme scolaire 2022-2023. Enfin, **NE** et **VS** prévoient des activités pour sensibiliser les élèves aux **gestes de premiers secours**, notamment une sensibilisation à l'usage du numéro de secours 144 pour les neuchâtelois.es dès le cycle 1.



Vivre ensemble

Certains cantons annoncent quelques projets pour cette année, visant à favoriser un bon climat scolaire dans le cadre du «vivre ensemble» (FR, VS et GE), à

développer la qualité de l'école afin de garantir à toutes les élèves d'excellentes conditions d'apprentissage (FR) ou à renforcer le rôle des titulaires de classe (TI).

Durabilité

Quelques cantons annoncent un renforcement du domaine de *l'éducation en vue du développement durable* (FR) ou la volonté de réduire les émissions de CO₂ et valoriser les métiers liés à la transition écologique, afin d'inciter des jeunes à se spécialiser dans

ces domaines (VD). Dans sa révision du Piano di Studio, le TI accorde également une attention particulière au développement durable.



© AdobeStock

Changements structurels

Comme chaque année, des changements structurels des institutions scolaires sont annoncés pour la nouvelle année. Ils concernent le calendrier scolaire, des changements dans la grille horaire ou des réflexions autour de réformes du système scolaire.

FR: Quatre demi-jours de congé («*jours joker*») sont mis à disposition des parents durant l'année scolaire (cumulables mais non reportables); annoncés une semaine à l'avance et sans motif particulier, ils doivent toutefois être pris hors de certaines dates spécifiques (comme le premier jour d'école, les activités culturelles et sportives, les tests de référence cantonaux, etc.).

GE: Une semaine de vacances en moins est prévue durant l'été et sera compensée à Pâques et à l'Ascension. En outre, au primaire, l'année scolaire sera désormais découpée en deux semestres certificatifs (contre trois trimestres auparavant, ce qui reste le cas pour le secondaire I).

JU: L'introduction progressive d'une période d'EN a débuté l'année passée en 7^e année et se poursuit cette année par l'ajout d'une période à la grille horaire de 8^e année au détriment d'une période d'*Environnement*.

NE: Le total des périodes hebdomadaires passe à 31 en 7^e année, avec l'introduction d'une période de *Médias, science informatique et usages*.

TI: Malgré la volonté du Grand conseil exprimée en janvier de stopper les travaux concernant la fin du système à niveaux au degré secondaire I, de nouvelles solutions se dessinent. Trois propositions sont prêtes et il s'agit maintenant d'entamer les discussions pour arriver à un consensus sur le nouveau modèle à appliquer. De plus, sept ans après son introduction, le Piano di studio a été amélioré (lisibilité, uniformisation, liens entre domaines et avec les ressources didactiques) et complété d'un chapitre *Éducation civique, citoyenneté et démocratie* et d'un autre *Histoire des religions*.

Autres thématiques abordées

Situation de l'emploi dans l'enseignement et effectifs des élèves

La pénurie des enseignant.es a été particulièrement importante pour **BE**. Grâce à la forte mobilisation des écoles, une grande partie des postes d'enseignement a pu être pourvue pour la rentrée scolaire. De nombreux compromis ont été faits, comme augmenter le taux d'occupation des enseignant.es ou recruter des personnes n'ayant pas les diplômes requis. La pénurie de personnel qualifié restera un défi de taille pour le système scolaire bernois dans les années à venir. Si tous les postes ont pu être repourvus à **FR**, les difficultés de

recrutement ont été plus importantes dans la partie germanophone du canton. Pour faire face aux besoins de l'enseignement spécialisé et répondre à l'augmentation du nombre d'élèves, des postes supplémentaires ont été octroyés par le Conseil d'État fribourgeois pour les écoles spécialisées et pour les élèves intégré.es. **GE** et **NE** annoncent pour leur part avoir recruté des enseignant.es supplémentaires pour accompagner l'augmentation démographique du nombre d'élèves.

Depuis plusieurs années, le personnel enseignant et les directions de nombreuses écoles supportent une charge de travail très élevée, comme le relève notamment le SER. Celle-ci s'est encore alourdie en raison de la pénurie de personnel spécialisé, de la pandémie et de l'arrivée de jeunes ukrainien.nes. Les cantons mettent en place des mesures supplémentaires, afin de décharger les directions d'écoles et le personnel enseignant. Par exemple, **BE** annonce le recours à des auxiliaires de classe, des décharges supplémentaires pour les titulaires de classe ou encore le renforcement des secrétariats d'école. De plus, certains cantons disposent d'une plateforme électronique, comme le relève notamment **FR**, pour faciliter la tâche des directions d'écoles lors du recrutement d'enseignant.es pour des remplacements de courte ou de longue durée.

Rentrée scolaire: la qualité de l'éducation en danger - comment l'école peut braver les crises Communiqué de presse du Syndicat des enseignant.es romand.es (SER) du 8.8.2022

À l'occasion de leur conférence de presse commune, les deux organisations faitières d'enseignant.es (francophone et germanophone) ont formulé une série de demandes aux autorités. Elles souhaitent notamment qu'un soutien soit apporté aux enseignant.es, y compris celles et ceux encore en formation, face à un quotidien scolaire plus exigeant que jamais avec les difficultés supplémentaires amenées par la pandémie, la guerre en Ukraine et le manque chronique de personnel qualifié.
→ [Lire le communiqué du SER](#)

Enseignement des langues

L'enseignement des langues et plus particulièrement l'apprentissage de l'allemand (via des classes bilingues ou des enseignements par immersion) est mis en avant dans le communiqué de trois cantons:

FR: Rédaction de nouvelles instructions pour l'encouragement à l'apprentissage de l'autre langue de scolarisation cantonale destinées aux enseignant.es et aux directions d'école. De plus, de nouvelles classes bilingues ont été ouvertes cette année.

NE: Extension de l'enseignement de l'allemand par immersion partielle (projet PRIMA), qui vise l'ouverture d'au moins une filière PRIMA dans chaque centre

scolaire d'ici 2027. En complément, le concept ANIMA (pour ANnée d'IMmersion en Allemand) lancé à la rentrée 2021-2022, vise à permettre à tout.e enseignant.e de disciplines dites non linguistiques d'entrer dans l'enseignement par immersion en allemand, sans nécessité de verticalité de la 1^{re} à la 11^e année (cinq classes en 2021 et 22 lors de cette rentrée).

VS: Malgré quelques peurs liées à la pandémie, de plus en plus de jeunes ont pris part aux différents programmes proposés par le Bureau échanges linguistiques (BEL). À noter également un rapprochement des écoles des deux parties linguistiques du canton.

Évaluation

FR et **GE** disposent de nouveaux bulletins scolaires. Pour les jeunes fribourgeois.es, un document d'accompagnement «Parcours scolaire» pour les élèves ordinaires et les élèves à besoins particuliers seront désormais introduits pour les années 1-11 dès janvier 2023. Les notes (désormais au demi et non plus au dixième) sont introduites dès la 5^e année. Les nouvelles directives qui précisent les attentes légales en matière d'évaluation dans les trois cycles de la scolarité obligatoire sont entrées en vigueur à la rentrée. Les nouveautés genevoises concernent les bulletins scolaires de 1^{re} et 2^e année qui comporteront des commentaires sur la progression des élèves, et pour les années 5-8, il ne sera

plus fait de distinction entre «Français I» (production et compréhension de l'oral et l'écrit) et «Français II» (grammaire, orthographe, vocabulaire, conjugaison). Le passage à une seule note de français offrira une meilleure intégration des différents axes prévus par le PER, en renforçant l'enseignement du fonctionnement de la langue en articulation avec la communication. Par ailleurs, après l'étude de faisabilité menée par la HEP Valais concernant l'annualisation de l'évaluation, un groupe de travail interne poursuit les réflexions afin de définir les lignes directrices indispensables aux potentiels changements en **VS**.

Pédagogie spécialisée

Tous les cantons poursuivent leurs efforts vers une école de plus en plus inclusive. Les élèves avec des besoins éducatifs particuliers au bénéfice de mesures d'aide renforcées de pédagogie spécialisée sont en principe scolarisés à l'école ordinaire. La scolarisation dans une école spécialisée est envisagée uniquement quand l'école ordinaire ne parvient pas à dispenser une prise en charge adaptée aux besoins éducatifs particuliers de l'élève.

Le renforcement de l'utilisation du Plan d'études romand (PER) dans l'enseignement spécialisé et la mise à disposition de moyens d'enseignement romands (MER) numériques aménagés favorisant l'accès aux contenus d'apprentissage contribuent également à l'inclusion des élèves à besoins éducatifs particuliers.

BE: Dans le cadre de la mise en œuvre de la nouvelle loi sur l'école obligatoire, la Direction de l'instruction publique et de la culture assume désormais la gestion des écoles spécialisées de la scolarité obligatoire du canton.

FR: Une réflexion est en cours dans le canton sur le projet pédagogique individualisé qui accompagne la scolarité de l'élève à besoin éducatif particulier.

GE: Confronté tout à la fois à la hausse des troubles (en particulier du comportement du spectre autistique ainsi que du langage) chez les enfants et à une crise importante en son sein, l'office médico-pédagogique vit une rentrée sous tension. Une réflexion importante a été menée afin de réorganiser cet office. De plus, des ressources additionnelles, même limitées ont été obtenues afin d'assurer la sécurité des élèves et du personnel.

Le déploiement de l'Éducation physique individualisée (EPI) se poursuit au degré secondaire I, dans la lignée

de ce qui était initialement proposé dans les établissements du degré secondaire II. Ce dispositif permet aux élèves au bénéfice d'un certificat médical ou porteurs d'une problématique de santé limitant leur capacité physique, de maintenir une activité physique.

JU: La *Classe Relais* évolue et montre son utilité. L'année dernière, la structure a en effet permis le retour en formation d'une vingtaine d'élèves en situation de décrochage scolaire. De la lutte contre l'absentéisme aux difficultés de comportement en passant par l'aide renforcée aux apprentissages ou encore à la recherche de solutions pour l'orientation, la prise en charge des élèves par une équipe pluridisciplinaire répond aux demandes des écoles.

NE: Dans le cadre du projet «Une école pour tous – vers une école inclusive», les travaux se poursuivent. Pour les cas d'intégration avec soutien pédagogique spécialisé, l'élève suit l'école ordinaire à 100% avec un.e enseignant.e spécialisé.e qui se rend en classe pour assurer le soutien pour l'élève, la classe et l'enseignant.e titulaire.

VS: Une augmentation des budgets pour l'aide aux élèves en difficulté ou en situation de handicap est prévue et également dévolue à l'ouverture de classes dans les écoles spécialisées, à l'ouverture d'un centre médico-pédago thérapeutique pour les élèves en phobie scolaire et à la formation (obligatoire et continue) des enseignant.es spécialisés.es.

VD: Les travaux en faveur de l'école à visée inclusive concrétisée par le *Concept 360°* se poursuivent. Un temps d'analyse est cependant nécessaire pour écouter les professionnels de la formation et les familles afin de mieux répondre à leurs attentes. Des ajustements pourront ainsi être apportés.



La rentrée en chiffres

Environ 281 100 élèves (277 200 pour l'année scolaire 2021-2022) ont fait leur rentrée à l'école obligatoire dans l'Espace latin de la formation, entre le 15 et le 29 août 2022.

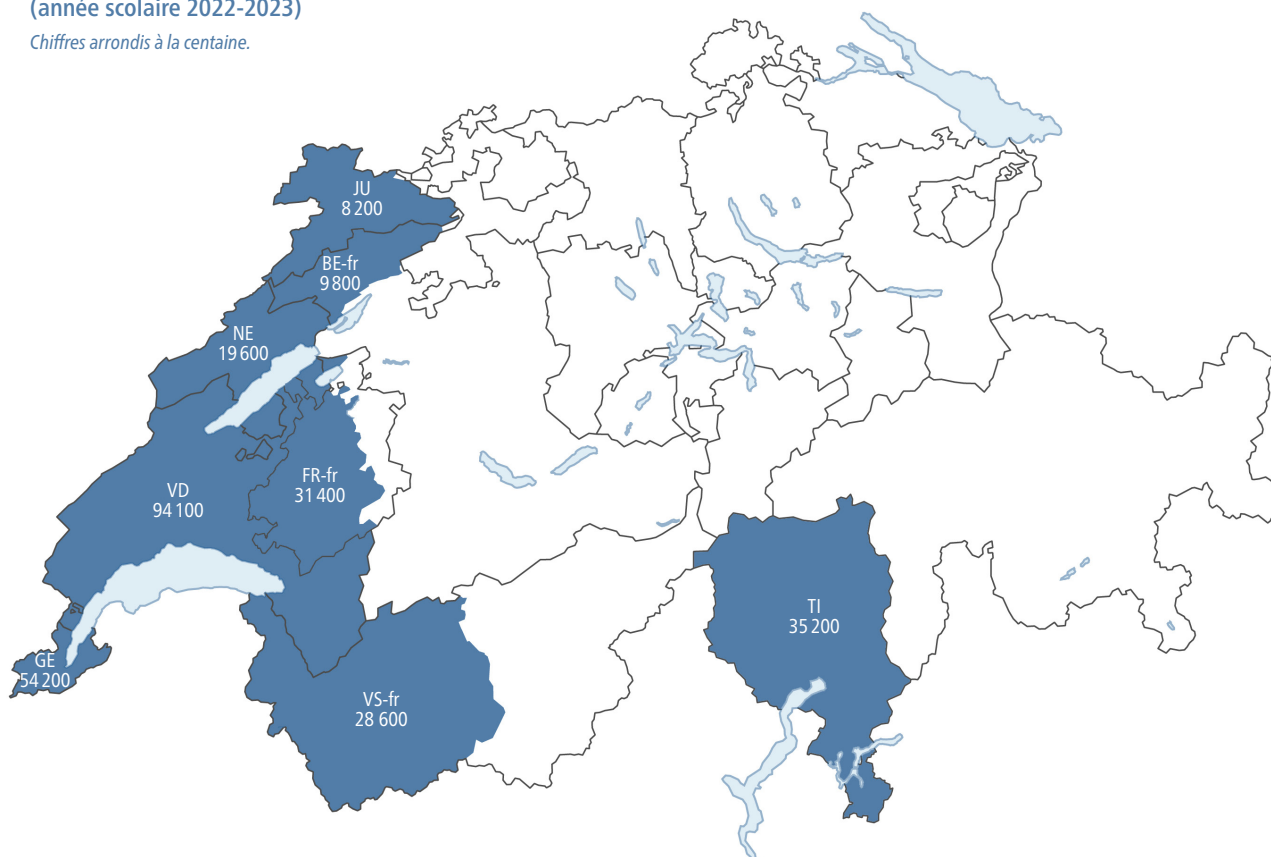
La carte ci-dessous présente les effectifs mentionnés dans les communiqués de rentrée ou directement par les cantons. Ils sont basés sur des estimations souvent

faites en juin au moment des enclassements. Les chiffres officiels sont disponibles au cours de l'automne.

Globalement, les cantons signalent une augmentation régulière des effectifs au fil des ans (sans compter les jeunes ukrainien.nes). Cela a un impact financier important pour les cantons qui doivent prévoir la construction de nouveaux établissements et augmenter les effectifs du personnel des écoles.

Estimation des effectifs des élèves à la rentrée (de la 1^{re} à la 11^e année) de l'Espace latin de la formation (année scolaire 2022-2023)

Chiffres arrondis à la centaine.



POUR EN SAVOIR PLUS...

Les communiqués de presse de la rentrée: [La rentrée scolaire en Suisse romande et au Tessin](#)

Les communiqués de presse de la rentrée pour les autres cantons suisses: [dossiers](#) (disponibles en ligne depuis l'année scolaire 2007-2008) réalisés par le centre d'information et de documentation de la CDIP (IDES)

Informations officielles des cantons romands et du Tessin: 2022-2023

La rentrée scolaire dans les pays limitrophes: Un tour d'horizon des rentrées scolaires de nos voisins. [Tout un monde](#) paru le 05.09.2022 dans RTS La Première

Rentrée scolaire: tour du monde des traditions et particularités: <https://www.femmexpat.com/dossiers/education/rentree-scolaire-tour-du-monde-des-traditions-et-particularites/> et <https://www.kidi-globetrotter.com/blog/la-rentree-dans-le-monde-n88>